Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES DE LA VIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence SV

Sciences de la Vie - Bloc C4 : Positionnement professionnel

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SV-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif, à confirmer par l'établissement

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Identifier et situer des champs professionnels** (3 questions) — **Page 3**
2. **Caractériser et valoriser son profil** (3 questions) — **Page 5**
3. **Comprendre la production, la diffusion et la valorisation des savoirs** (3 questions) — **Page 8**
4. **Construire un positionnement professionnel argumenté** (3 questions) — **Page 11**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesv.fr/assets/annales/licence-sv/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences de la Vie - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Identifier et situer des champs professionnels

Dans le cadre d'une journée de découverte des métiers au Laboratoire ÉcoRivages, le candidat examine trois postes en analyses environnementales, recherche universitaire et écologie. Il compare leurs secteurs, activités et voies d'accès, puis prépare des questions à poser à un professionnel.

Métiers, secteurs d'activité et voies d'accès

Question 1.1. Pour chacun des trois postes décrits dans le DT 1, indiquez le secteur professionnel, deux activités principales et le niveau ou la voie d'accès mentionné dans le dossier.

Les fiches distinguent trois environnements professionnels. Le tableau reprend deux activités et les exigences d'accès mentionnées pour chaque poste.

Poste	Secteur	Deux activités principales	Niveau ou voie d'accès
Technicien d'analyses environnementales	Laboratoire d'analyses de l'eau	Préparer des échantillons ; réaliser des mesures selon des procédures écrites	Licence Sciences de la Vie ou formation de niveau comparable ; pratique de laboratoire
Assistant ingénieur en expérimentation	Recherche universitaire	Préparer des expériences ; gérer échantillons et réactifs	Formation scientifique de niveau licence ; expérience pratique pertinente
Chargé d'études junior en écologie	Bureau d'études en environnement	Participer à des campagnes de terrain ; organiser des données biologiques	Formation en sciences du vivant ; capacité à travailler en équipe

Les exigences ne sont pas identiques : le poste A accepte une formation de niveau comparable à la licence, le poste B précise une expérience pratique pertinente et le poste C insiste sur le travail en équipe. Ce sont les critères indiqués dans les offres du dossier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Technicien : laboratoire d'analyses de l'eau. Assistant ingénieur : recherche universitaire. Chargé d'études junior : bureau d'études en environnement. Les accès et activités sont détaillés dans le tableau.

Comparaison des voies d'accès

Question 1.2. Comparez les voies d'accès aux postes de technicien d'analyses environnementales et d'assistant ingénieur en expérimentation. Relevez une différence de niveau de qualification et une différence de responsabilité ou d'activité.

Qualification : les deux offres visent le niveau licence. Le poste de technicien accepte aussi une formation de niveau comparable, tandis que celui d'assistant ingénieur demande une formation scientifique de niveau licence et une expérience pratique pertinente. Le dossier ne précise donc pas un niveau de diplôme supérieur pour l'un des deux postes.

Activités et responsabilités : le technicien réalise des mesures selon des procédures écrites, puis saisit et vérifie les résultats. L'assistant ingénieur prépare des expériences, gère échantillons et réactifs, consigne les observations et appuie les personnels de recherche, dans le cadre des responsabilités définies par l'unité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux postes ciblent le niveau licence, mais l'assistant ingénieur exige une expérience pratique pertinente. Le technicien applique des procédures et vérifie les résultats ; l'assistant appuie les expérimentations de recherche.

Échange avec un professionnel

Question 1.3. Proposez deux questions précises à poser à un professionnel afin de vérifier l'adéquation entre un parcours de licence Sciences de la Vie et l'un des postes du DT 1. Justifiez brièvement la pertinence de chaque question.

Pour le poste de technicien d'analyses environnementales, je demanderais :

1. « Quelle autonomie attendez-vous d'une personne débutante pour préparer les échantillons et réaliser les mesures, et quel accompagnement est prévu ? » Cette question permet de comparer les attentes du poste aux travaux pratiques réalisés dans un cadre encadré.
2. « Quelles compétences mobilisez-vous le plus au quotidien : traçabilité, biologie moléculaire ou communication des résultats ? » Elle aide à vérifier la correspondance entre les besoins du poste et les acquis indiqués dans le profil : cahier de laboratoire, PCR, électrophorèse et présentation orale d'un mini-projet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier l'autonomie attendue en laboratoire et les compétences les plus mobilisées parmi la traçabilité, la biologie moléculaire et la communication des résultats.

2. Caractériser et valoriser son profil

Le dossier présente le profil d'une personne en fin de licence et les critères pondérés d'une offre de technicien d'analyses environnementales. Le candidat calcule des scores, établit un diagnostic de compétences et rédige un argumentaire de candidature.

Analyse pondérée du profil

Question 2.1. Complétez le tableau du DR 1 en calculant le score pondéré de chaque critère selon la formule Si = wi × ni, puis calculez le score total. Le score maximal indiqué est de 85.

Pour chaque critère, le score pondéré est le produit du poids et du niveau attribué au profil. On additionne ensuite les quatre scores pour obtenir le total. La somme des poids et celle des niveaux sont reportées dans la ligne « Total » du DR 1. Le score maximal indiqué dans le sujet est de 85 ; le total obtenu sert à structurer le diagnostic, pas à décider d'un recrutement.

Critère	Poids	Niveau	Calcul	Score pondéré
Préparation d'échantillons	5	4	5 × 4	20
PCR et électrophorèse	4	3	4 × 3	12
Traçabilité des résultats	5	4	5 × 4	20
Communication des résultats	3	2	3 × 2	6
Total	17	13	20 + 12 + 20 + 6	58

DR 1 complété : calculs des scores pondérés

Critère	Poids sur 5	Niveau du profil sur 5	Calcul	Score pondéré
Préparation d'échantillons	5	4	5 × 4	20
PCR et électrophorèse	4	3	4 × 3	12
Traçabilité des résultats	5	4	5 × 4	20
Communication des résultats	3	2	3 × 2	6
Total	17	13	58	58

✓ RÉPONSE À RETENIR

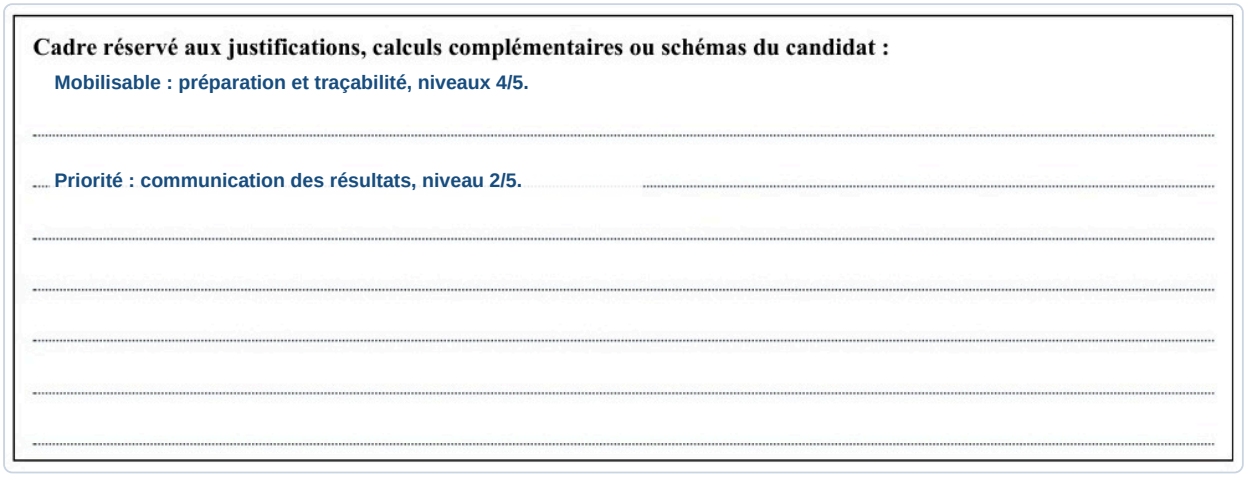
Scores pondérés : 20, 12, 20 et 6. Total : 58 points sur 85.

Diagnostic des compétences

Question 2.2. À partir du tableau complété, identifiez une compétence déjà mobilisable et une compétence à développer en priorité pour l'offre étudiée. Appuyez chaque choix sur une donnée du dossier.

La préparation d'échantillons est déjà mobilisable : le profil l'a pratiquée en travaux pratiques et obtient le niveau 4/5. La traçabilité est également un acquis solide, étayé par la tenue d'un cahier de laboratoire et un niveau de 4/5. La priorité de développement est la communication des résultats, évaluée à 2/5, le niveau le plus faible. La présentation orale d'un mini-projet constitue un premier acquis, mais ne démontre pas encore une communication maîtrisée dans le contexte professionnel de l'offre.

DR 1 : justification du diagnostic de compétences


Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Mobilisable : préparation et traçabilité, niveaux 4/5.

Priorité : communication des résultats, niveau 2/5.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Acquis mobilisables : préparation d'échantillons et traçabilité, niveaux 4/5. Priorité : renforcer la communication des résultats, niveau 2/5.

Argumentaire de candidature

Question 2.3. Rédigez un argumentaire de candidature de 80 à 120 mots qui valorise deux acquis du profil, reconnaît un besoin de développement et propose une action réaliste pour le combler.

> Madame, Monsieur, actuellement en fin de licence Sciences de la Vie, je souhaite rejoindre votre laboratoire comme technicienne d'analyses environnementales. En travaux pratiques encadrés, j'ai préparé et étiqueté des échantillons, réalisé une extraction d'ADN, une PCR et une électrophorèse. La tenue d'un cahier de laboratoire témoigne aussi de mon attention à la traçabilité. Ces acquis me préparent à contribuer à la préparation des prélèvements et à appliquer des procédures écrites avec rigueur, tout en continuant à apprendre. Je souhaite progresser dans la communication des résultats. Pour cela, je propose de présenter des résultats à un public déterminé, puis d'améliorer mon support à partir des retours d'évaluation. Je serais motivée à développer ces compétences au sein de votre équipe.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Candidature fondée sur des pratiques de laboratoire encadrées et la traçabilité, avec une action concrète pour renforcer la communication des résultats.

3. Comprendre la production, la diffusion et la valorisation des savoirs

Le DT 3 présente une chaîne de travail scientifique et une étude comparant des mesures de qualité de l'eau sur deux sites lors de trois campagnes. Le candidat ordonne les étapes et leurs traces, interprète les résultats avec prudence et propose des modalités de diffusion adaptées à différents publics.

Traçabilité scientifique

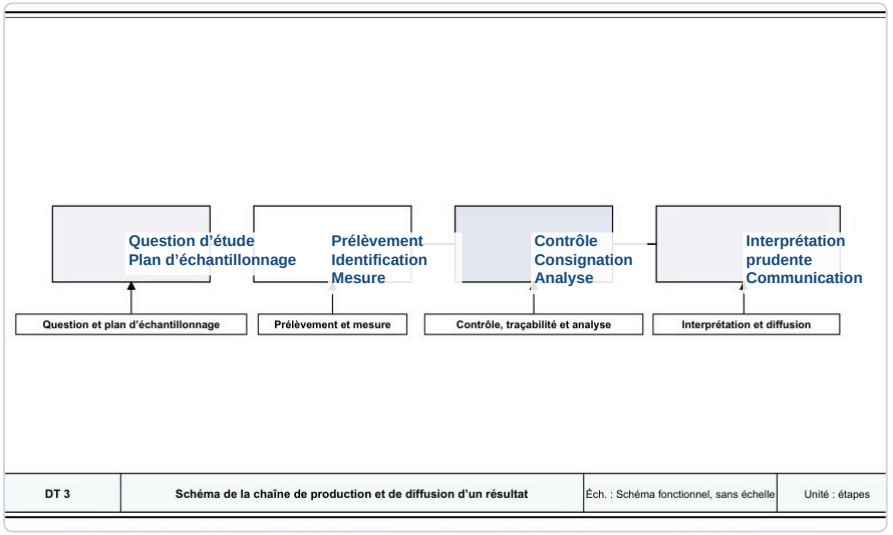
Question 3.1. Remettez dans l'ordre les étapes de production d'un résultat scientifique présentées dans le DT 3. Pour trois étapes, indiquez une trace documentaire permettant d'assurer la reproductibilité ou la traçabilité.

Les quatre étapes du schéma s'enchaînent ainsi :

1. Question d'étude et plan d'échantillonnage.
2. Prélèvement, identification et mesure selon une procédure.
3. Contrôle, consignation et analyse des données.
4. Interprétation prudente et communication des résultats.

Pour assurer la traçabilité, on peut conserver un protocole daté pour le plan, une fiche de prélèvement avec l'identifiant de l'échantillon, puis un fichier de données versionné pour l'analyse. Le cahier de laboratoire et le compte rendu précisant les limites complètent ces traces.

Étapes de production du résultat



✓ RÉPONSE À RETENIR

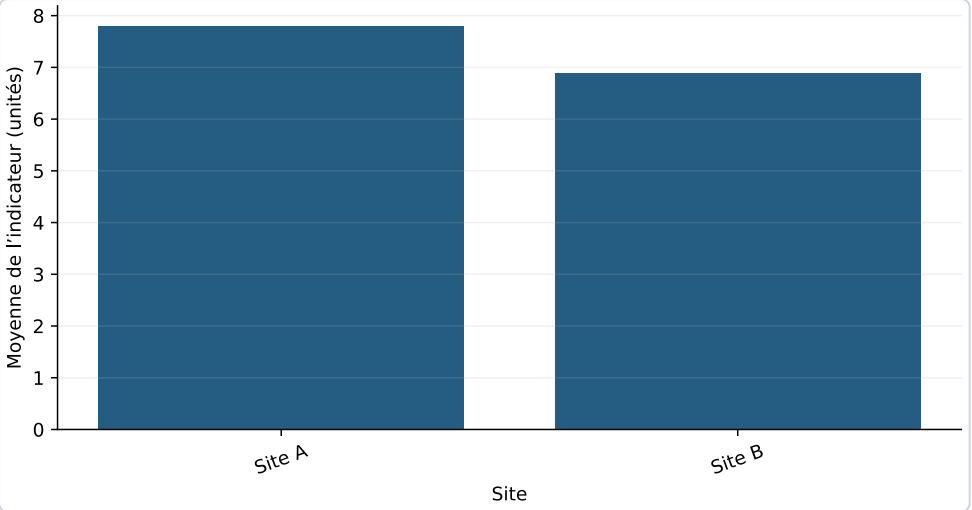
Question et plan → prélèvement et mesure → contrôle, consignation et analyse → interprétation prudente et communication.

Analyse des résultats

Question 3.2. À partir des résultats résumés dans le DT 3, rédigez une conclusion de deux ou trois phrases qui distingue le résultat observé d'une interprétation possible. Citez une limite des données.

Les moyennes descriptives sont de 7,8 unités au site A et de 6,9 unités au site B : la valeur moyenne observée est donc plus élevée au site A. Cet écart peut être signalé comme une observation, mais il ne permet pas d'affirmer que les sites diffèrent réellement ni d'expliquer pourquoi.

La limite est que les données portent sur trois campagnes sans effectifs détaillés ni test statistique. La significativité de l'écart et sa cause ne peuvent donc pas être établies.



✓ RÉPONSE À RETENIR

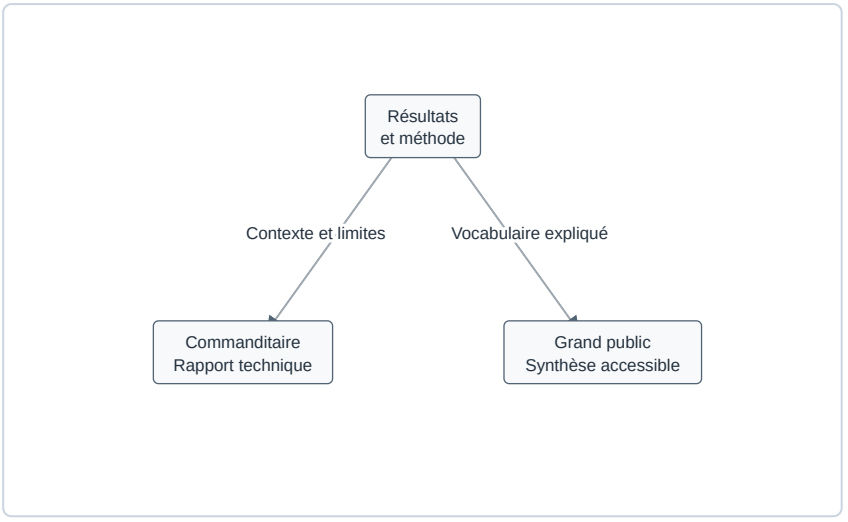
Site A : 7,8 unités ; site B : 6,9 unités. Écart descriptif seulement, sans conclusion de significativité ni de cause.

Diffusion et valorisation

Question 3.3. Proposez deux modalités adaptées pour diffuser ou valoriser ces résultats auprès de deux publics différents. Pour chacune, indiquez le public visé et une précaution de communication scientifique.

Le rapport technique convient au commanditaire, qui a besoin des informations utiles au suivi de l'étude : préciser les sites, les campagnes, la méthode et les limites évite de présenter les moyennes hors contexte. Une synthèse accessible convient au grand public : expliquer l'indicateur et employer une représentation simple facilite la compréhension. Pour ces deux publics, il faut présenter les valeurs comme des moyennes descriptives, distinguer clairement observation et interprétation, et ne pas suggérer une différence statistiquement significative ou une cause que les données n'établissent pas.

Diffusion des résultats selon le public



Dans les deux supports, distinguer les observations des interprétations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Rapport technique au commanditaire et synthèse accessible au grand public, avec méthode, contexte, limites et distinction entre observation et interprétation.

4. Construire un positionnement professionnel argumenté

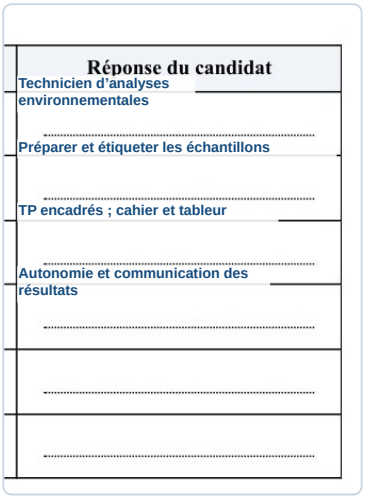
Le candidat construit un projet professionnel cohérent avec les postes étudiés, les critères de recrutement et les processus de production des savoirs. Il doit distinguer les acquis démontrés des compétences à développer et ne pas présenter comme acquise une expérience absente du profil.

Choix d’orientation

Question 4.1. Choisissez l’un des champs professionnels du DT 1 et justifiez votre choix en reliant au moins deux activités du métier à des acquis ou intérêts du profil. Distinguez clairement les acquis déjà démontrés des compétences restant à développer.

Je choisis le secteur du laboratoire d’analyses de l’eau et le poste de technicien d’analyses environnementales. La préparation et l’étiquetage des échantillons correspondent à mes travaux pratiques. La saisie et la vérification des résultats s’appuient sur la tenue de mon cahier de laboratoire et le traitement de données sur tableur. Ces activités sont réalisées dans un cadre encadré, sans autonomie de validation démontrée. Je dois donc développer ma pratique autonome et améliorer la communication des résultats. La licence en cours de validation et la pratique de laboratoire correspondent aux voies d’accès indiquées dans l’offre.

DR 2 complété : choix professionnel



Réponse du candidat
Technicien d’analyses environnementales
Préparer et étiqueter les échantillons
TP encadrés ; cahier et tableur
Autonomie et communication des résultats

✓ RÉPONSE À RETENIR

Technicien d’analyses environnementales : acquis en préparation d’échantillons, traçabilité et traitement de données ; autonomie et communication des résultats à développer.

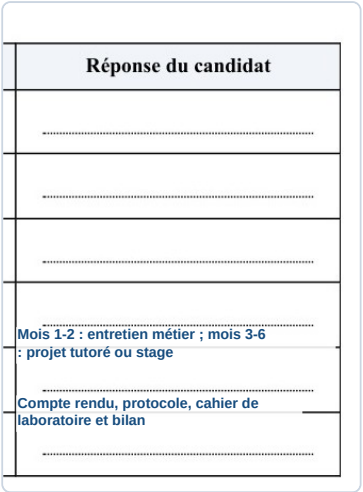
Plan d’action

Question 4.2. Établissez un plan d’action sur six mois comportant deux actions concrètes, un calendrier indicatif et un moyen de vérifier les progrès réalisés.

1. **Mois 1 à 2 :** échanger avec un technicien d’analyses environnementales sur les tâches, les méthodes et l’autonomie attendue, puis rédiger un compte rendu.
2. **Mois 3 à 6 :** réaliser, selon les possibilités du cursus, un projet tutoré ou un stage encadré en laboratoire. Suivre un protocole et consigner les étapes dans un cahier.

Vérifier les progrès à l’aide du compte rendu d’entretien, du protocole suivi, du cahier de laboratoire et d’un bilan de compétences.

DR 2 complété : calendrier et suivi



✓ RÉPONSE À RETENIR

Mois 1-2 : entretien métier et compte rendu. Mois 3-6 : projet tutoré ou stage encadré. Suivi par le protocole, le cahier et un bilan de compétences.

Synthèse du positionnement

Question 4.3. Rédigez une synthèse de 100 à 140 mots présentant votre positionnement, le parcours ou l’action de formation complémentaire envisagé et la manière dont vous contribueriez à une production ou à une diffusion rigoureuse des savoirs.

Je souhaite m’orienter vers les analyses environnementales, en particulier le suivi de la qualité de l’eau. La préparation et l’étiquetage des échantillons, l’extraction d’ADN, la PCR et l’électrophorèse, ainsi que la tenue d’un cahier de laboratoire, constituent des acquis réalisés en travaux pratiques encadrés. Le traitement de données sur tableur et la présentation orale d’un mini-projet sont également des expériences démontrées. Je n’ai pas encore attesté d’une pratique autonome ni d’une expérience professionnelle longue. Pour progresser, je viserais un projet tutoré ou un stage encadré en laboratoire, éventuellement complété par un master selon les responsabilités visées. Je suivrais les procédures, identifierais les échantillons et consignerais méthodes et résultats. Dans toute restitution, je préciserais le contexte, la méthode et les limites, en distinguant observations et interprétations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Projet visé : analyses environnementales. Développer la pratique en laboratoire par un stage ou projet tutoré, puis communiquer les résultats avec méthode, traçabilité et limites explicites.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale du bloc C4 de la licence Sciences de la Vie, session 2026, porte le code 26-LIC-SV-EP1. Elle dure 2 heures et affiche un coefficient indicatif de 3,0, à confirmer par l'établissement. À partir des métiers du laboratoire ÉcoRivages et d'une étude sur la qualité de l'eau, elle évalue l'analyse du profil, le projet professionnel, la traçabilité et la communication scientifique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le score pondéré d'un critère se calcule par Si = wi × ni, où wi est son poids et ni le niveau attribué au profil.
- Le score total structure l'analyse du profil, mais ne constitue pas une décision d'embauche.
- La traçabilité s'appuie notamment sur un protocole daté, une fiche de prélèvement, un identifiant d'échantillon et un fichier de données versionné.
- Des moyennes descriptives ne suffisent pas à établir la cause d'un écart ni une différence statistiquement significative.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les faits des offres et du dossier des propositions personnelles.
- Montrez les calculs de chaque score pondéré et vérifiez leur cohérence avec le score maximal de 85.
- Séparez explicitement les observations, les interprétations possibles et les limites des données.
- Ne présentez pas comme acquise une expérience ou une autonomie que le profil ne démontre pas.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le score pondéré du profil ?

Pour chaque critère, multipliez son poids par le niveau du profil : Si = wi × ni. Reportez chaque produit dans le tableau, puis additionnez les produits pour obtenir le score total. Ce résultat structure l'analyse du profil et ne décide pas d'un recrutement.

Q : Peut-on conclure que l'écart entre les deux sites est significatif ?

Non. Le dossier fournit des moyennes descriptives issues de trois campagnes, sans effectifs détaillés ni test statistique. Il permet de rapporter l'écart observé, mais pas d'établir sa cause ni de conclure à une différence statistiquement significative.

Q : Comment organiser le temps de l'épreuve ?

L'épreuve dure 2 heures et comprend quatre parties de 5 points. Répartissez le temps entre l'étude des métiers, l'analyse du profil, la chaîne de production des savoirs et votre projet professionnel. Réservez quelques minutes aux calculs, aux longueurs demandées et à la relecture.

Q : Que faut-il faire apparaître pour répondre aux critères du sujet ?

Appuyez les comparaisons sur des éléments précis du dossier et rendez vos calculs vérifiables. Distinguez les acquis des compétences à développer, respectez les longueurs demandées et formulez les conclusions scientifiques en tenant compte des limites indiquées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesv.fr/assets/annales/licence-sv/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences de la Vie - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences de la Vie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.